



Godomey, le 25 NOV 2021

N°: 200/2021/ProCaR/PRIMA/C/RAF/RSE/ACO/Ch-PADAAM/RPM

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DU RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DE PROJET (UGP) DU PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES MARCHES AGRICOLES (PRIMA) AU BENIN

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le SIGMAP le 07 janvier 2021.
2. *La République du Bénin a obtenu un crédit du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), pour financer partiellement le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA) au Bénin. Le ProCaR a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection d'un Cabinet chargé du recrutement du personnel de l'Unité de coordination et de gestion de projet (UGP) du Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA).*
3. Les prestations sont relatives au **recrutement du personnel de l'Unité de coordination et de gestion de projet (UGP) du Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) au Bénin.**
Le personnel à recruter comprend le Chef du Projet et d'une dizaine de cadres de différents profils.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (une copie légalisée du statut du cabinet, les coordonnées exactes du siège social du cabinet ; une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ; la liste et les références du personnel à affecter à la mission ; et les preuves des expériences pour des missions similaires (avec attestations légalisées de services faits ou de bonne fin d'exécution à l'appui) ; et les états financiers des trois dernières années).
5. Une liste des candidats (*au moins cinq (05) et au plus huit (08)*) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par le ProCaR. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux Cabinets dont les promoteurs sont de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, le ProCaR remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (02) candidats sur la liste restreinte.
6. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **la méthode de sélection dans le cadre d'un budget déterminé (SCBD).**
7. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, le ProCaR peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue

compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

8. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères définis dans le tableau ci-dessous.
9. La note minimale requise pour être présélectionné est de **70** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir l'Avis complet sur le site du ProCaR : <https://www.procarbenin.org>, sur le portail des marchés publics du Bénin : <https://www.marches-publics.bj>, sur le tableau d'affichage ou au Secrétariat du ProCaR.
11. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée et cachetée par le soumissionnaire.
12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique numérisée en PDF sur clé USB, à l'adresse ci-après Secrétariat du ProCaR sis à Agonkanmey (GODOMEY), route de l'IITA, Tél (+229) 21 35 22 89 ; Email : procarbenin@gmail.com les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (heure locale : GMT+1) au plus tard le 13 décembre 2021 avec la mention : **«manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet chargé du recrutement du personnel de l'Unité de coordination et de Gestion de Projet (UGP) du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA) au Bénin»**.
13. Les candidatures qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.
14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *deux (02)*¹ jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *deux (02)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision du ProCaR doit intervenir dans un délai de *trois (03)* jours ouvrables après sa saisine.

En cas de non satisfaction de la réponse donnée à son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de ProCaR ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée au Coordonnateur du ProCaR pour ampliation.



Le Coordonnateur du ProCaR

Dr. Ir. Sikirou Alabi OLOULOTAN

Critères	Informations fournies par le candidat (Cabinet)	Note pondérée pour le critère ¹
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations	Activités en relation avec le domaine des prestations : 05 pts ; activités non conformes : 0 pt.	[05]
2. <i>Nombre d'années d'expériences</i>	10 ans d'expériences minimale dans le recrutement de Personnel : (10 ans et plus=10 pts ; entre 7 ans et 9 ans=7 pts ; entre 4ans et 6 ans= 03 pts ; < 4 ans =00 pts)	[10]
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Dix 10 expériences pratiques prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution) (05pts) Avoir réalisé au moins cinq (05) missions spécifiques en recrutement de personnel au profit des Projets/Programmes de développement, institutions ou ONG Internationales (justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution) 15 pts à raison de 03 points par missions	[20]
4. Organisation technique et managériale du cabinet	Organisation du cabinet et personnel clé : <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme du cabinet (05 pts) ; - Organisation technique et méthodologique pour la conduite des missions similaires (<i>Méthodologie d'intervention, Rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe ; Cohérence dans la mise en œuvre effective ; Organisation du travail entre le terrain et le bureau, etc.</i>) (10 pts) 	[15]
5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels clé.	<p>Chef d'équipe, Expert en ressources humaines [15 points]</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualification et expérience d'ordre général : (10 points) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Qualification</i> : diplôme en gestion des ressources humaines de niveau BAC+5 au moins, ou équivalent ou équivalent, notée 05 points • <i>Expérience et ancienneté</i> : <i>Expert en gestion des ressources humaines ou équivalent (Consultant Senior) avec au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines, notées sur 5 points</i> ➤ Pertinence du projet – Mesures dans lesquelles les qualifications correspondent aux tâches à accomplir (5 points) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Trois (03) missions similaires réalisées, notés sur 03 points.</i> • <i>Une (1) fois la tâche de Chef de mission réalisée dans le cadre d'un recrutement de personnel de haut niveau, notée sur 2 points ;</i> 	[45]

	<p style="text-align: center;">[10 points]</p> <p>Psychologue du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualification et expérience d'ordre général : (5 points) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Qualification : Psychologue du travail, titulaire d'un Diplôme de niveau Bac +5, notée 2 points</i> • <i>Expérience et ancienneté : Psychologue du travail, justifiant une expérience d'au moins 5 ans, notée sur 3,4 points</i> ➤ Pertinence du projet – Mesures dans lesquelles les qualifications correspondent aux tâches à accomplir (10,8 points) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Trois (03) missions similaires réalisées, notés sur 03 points (1 point par mission réalisée).</i> • <i>Une (1) fois la tâche d'Assistant Chef de mission réalisée dans le cadre d'un recrutement de personnel de haut niveau, notée sur 2 points.</i> <p>Spécialiste en développement rural [10 points]</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualification et expérience d'ordre général : (5 points) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Qualification : Diplôme de niveau BAC+5 au moins, d'ingénieur agronome ou en génie rural ou d'agroéconomiste ou équivalent, notée à 03 points</i> • <i>Expérience et ancienneté : expérience pratique d'au moins 10 ans dans le développement rural, notée sur 02 points</i> ➤ Pertinence du projet – Mesures dans lesquelles les qualifications correspondent aux tâches à accomplir (05 points) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Deux (02) missions similaires réalisées, notées sur 04 points (02 points par mission réalisée).</i> • <i>Au moins un projet réalisé dans la sous-région, notée sur 01 point.</i> 	
6. Capacité économique et financière	(Soumission des états financiers certifiés des trois (03) dernières années (2018, 2019, 2020) du cabinet, démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.) 05 pts	[05]
Note globale		[100]

IV- LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

.....[Insérer Nom du Candidat]

.....[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour ...[indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le[Indiquer Nom de l'Autorité
Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le ...[Indiquer Nom de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la ...[indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)

Veuillez agréer, Monsieur le ...[Indiquer le Nom du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet)